

# RÉFORME DES RETRAITES : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VEUT ACCÉLÉRER LA CASSE DES RÉGIMES !

Les tests dans la presse et les annonces s'accumulent sur les régimes de retraite et ils vont tous dans le même sens : le Gouvernement veut baisser la part des retraites dans le PIB, actuellement de 14 %, pour la ramener aux alentours de 12 %. Une approche purement comptable sans considération pour les personnes et une vraie purge en perspective !

Pour les gaziers et électriciens, ces mesures s'ajouteraient à la **destruction de notre régime spécial de retraites** et à la **fin du calcul de la retraite sur les 6 derniers mois**, à travers la mise en place d'un régime universel par points, système porté par la CFTD, qui serait une vraie catastrophe pour les gaziers et électriciens, comme FO l'a démontré dans plusieurs écrits.

Voilà les mesures que l'on nous prépare **dans la plus grande opacité !**

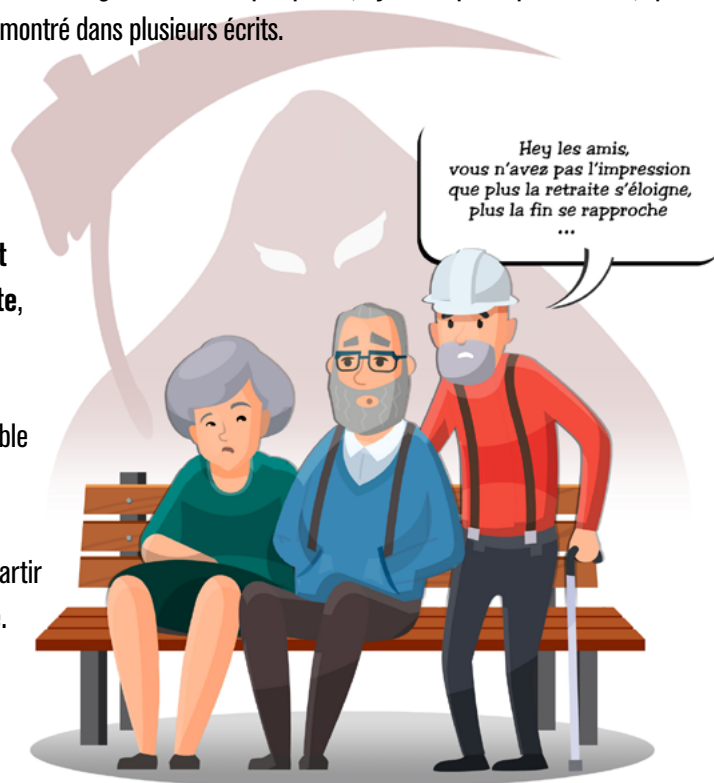
## ACTE I : LA CRÉATION D'UNE DÉCOTE POUR TOUT DÉPART À 62 ANS

Chacun se souvient que lors de sa campagne électorale, le **Président avait indiqué qu'il ne toucherait pas à l'âge légal de départ en retraite**, c'est-à-dire 62 ans.

Il y a peu, il a cependant indiqué le contraire puisqu'il se déclarait favorable à un âge pivot de 64 ans.

Ce mécanisme aurait pour conséquence de **pénaliser** les salariés voulant partir à 62 ans, même s'ils ont toutes leurs annuités, avec un mécanisme de décote.

**Un vrai scandale et un reniement de la parole publique !**



## **ACTE II : L'ACCÉLÉRATION DU PASSAGE À 43 ANS DE COTISATION POUR AVOIR UNE PENSION À TAUX PLEIN**

La loi Touraine, votée sous le quinquennat de François HOLLANDE en 2014, avait prévu que la durée d'assurance sans décote augmenterait progressivement d'un trimestre tous les 3 ans entre 2020 et 2035 pour atteindre 43 ans (soit 172 trimestres), pour les personnes nées en 1973 ou après. Rappelons que **FO avait combattu cette réforme**.

Selon certains scénarios, **le Gouvernement chercherait maintenant à accélérer le rythme** : l'augmentation serait alors de 1 trimestre par an et les générations nées à partir de 1958 seraient les premières impactées.

## **ACTE III : L'AUGMENTATION DES COEFFICIENTS DE MINORATION**

Dans la même optique, le Gouvernement réfléchirait à ce que les coefficients de minoration par trimestre manquant (actuellement de 1,25 %), pour tous ceux qui partent en retraite sans avoir tous leurs trimestres, soient alourdis.

Bref, à travers ces différents mécanismes, **le « choix » pour les salariés serait soit d'avoir une pension fortement amoindrie, soit de devoir continuer à travailler jusqu'à 64 ans !**

**Pour FO, il s'agit d'une attaque sans précédent contre les retraites.**

**Nous refusons à la fois la destruction de notre régime spécial, la création d'un régime universel par points et ces nouvelles mesures scandaleuses.**

Derrière notre Confédération, nous serons présents à la rentrée pour bâtir avec les salariés, le rapport de force, seul à même de faire reculer le gouvernement.